

LOGIS FAMILIAL ET SAGIM. Un nouveau nom : Logissia



Stéphane Aulert assure que Logissia sera partenaire des entreprises et répondra au besoin de logement des salariés. Logissia

Le Logis Familial et la Sagim ont fusionné, vendredi 1^{er} juillet, sous un nouveau nom « Logissia ».

Cette entreprise, filiale du Groupe Action Logement, est articulée autour d'un pacte d'actionnaires associant le Conseil départemental de l'Orne et la Caisse Epargne Normandie.

Ce rapprochement a été initié en 2009, par la création d'un groupement d'intérêt économique entre les deux structures et s'est inscrit dans la continuité de la loi ELAN, qui impose le regroupement des organismes.

L'intérêt est multiple : les deux sociétés exercent le même métier sur des territoires identiques avec des patrimoines complémentaires.

10 500 logements

Ce mariage permet de renforcer un ancrage territorial fort, avec plus de 10 500 logements répartis essentiellement dans le département de l'Orne, mais aussi dans la Sarthe et le Calvados.

La mise en commun des forces des deux sociétés permet à Logissia, non seulement de renforcer sa stratégie de développement d'offres nouvelles et de rénovation du parc existant,

mais également de rester un interlocuteur privilégié auprès des collectivités.

« En effet, nous proposons un patrimoine et des services adaptés aux différents territoires, tout en se donnant comme objectif majeur de satisfaire nos locataires », précise Stéphane Aulert, le directeur général.

Logissia sera partenaire des entreprises et répondra au besoin de logement des salariés.

« Le plan stratégique de patrimoine de notre société participera activement au développement du territoire, tant par les moyens que la société mettra au service des collectivités qu'au volume d'affaire qui sera confié aux entreprises. Aussi, nous serons attentifs à répondre aux défis sociétaux et environnementaux via un projet d'entreprise orienté autour de la RSE. »

Logissia, acteur majeur du logement social dans le département de l'Orne, est certifiée Qualibail 3. Elle s'engage ainsi à offrir une qualité de service harmonisée et contrôlée à ses locataires tout au long de leur parcours résidentiel.